



Le Petit Cormoran

n° 204

Septembre-Octobre 2014

Bulletin de liaison des membres du
Groupe Ornithologique Normand

Sommaire

p.2 :
Votre association

p.13 : Protection

p.2 à 7 :
Ornithologie

p.16 : Refuges



Guépriers nicheurs dans le Bessin, blongios nain à la réserve de la Grande Noé, accroissement du nombre de nicheurs de grande aigrette, la spatule dans les marais de Carentan, des échasses « partout », etc ... l'avifaune normande change, s'enrichit.

À l'inverse, les signes inquiétants se confirment pour d'autres espèces : déclin du goéland argenté sur ses colonies traditionnelles (Chausey, St-Marcouf), échec de sa reproduction à Tatihou et même, chez d'autres espèces à plus « vaste » répartition : déclins du bruant jaune, du pipit farlouse, etc ... l'avifaune normande change, s'appauvrit.

Devant ces changements opposés, la question se pose : pourquoi ? quel est notre responsabilité ? que faire ?

D'abord recenser ... pour savoir ; ensuite, étudier pour comprendre ; enfin, agir, pour protéger : voilà les axes d'action du GONm.

Mais le GONm, c'est vous : les adhérents. Votre participation, votre contribution sont des préalables à toutes nos actions ; les oiseaux de Normandie sont au bout de vos jumelles et leur avenir, un peu entre vos mains.

Gérard Debout

Crédit photos :

Couverture : Gérard Debout

Rappels

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : www.gonm.org. Il vient d'être entièrement refondu et est encore plus beau et fonctionnel qu'auparavant.

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il permet d'apporter aux adhérents du GONM un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur votre ordinateur.

Pour des informations constamment actualisées, il existe un forum :

<http://forum.gonm.org>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois de novembre 2014, les textes devront nous parvenir **avant le 10 novembre 2014**.

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONM : www.gonm.org.

Voire association

Carolles : 13^e Week-end de la Saint-Michel les 27 et 28 septembre 2014 : rappel

Samedi 27 septembre matin :

8h - 11h : suivi en direct de la migration

11h30 : apéritif inaugural officiel du WE à la MOM, offert par le GONM

12h30 : pique-nique convivial à Carolles, repas tiré du sac

Samedi 27 septembre à 14 heures : conférences à la salle des fêtes de Carolles

Pascal Provost : oiseaux marins de la réserve naturelles des Sept-Îles, enjeux etc.

Jean Sériot : Les hirondelles, cas de l'hirondelle rustique.

Raphaël Musseau & Sonia Beslic : La gorgebleue à miroir de Nantes .

16h : visite des expositions (MOM, salle des fêtes)

16h30 : promenade -découverte du littoral de la BSM (départ salle des fêtes)

Dimanche 28 septembre matin :

8h - 11h30 : suivi en direct de la migration sur la réserve

12h30 : pique-nique.

Claire Debout

Ornithologie

Les enquêtes de l'automne 2014

Enquêtes permanentes

15 août - 15 septembre : Tendances

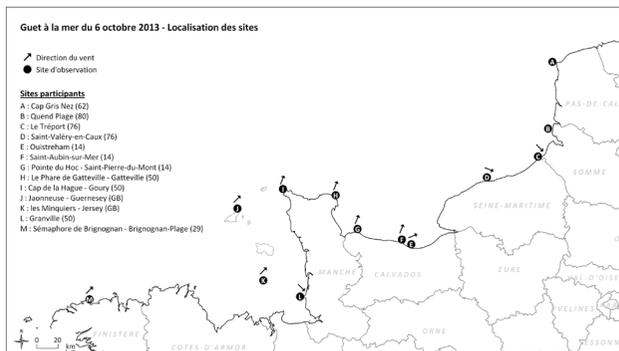
Dimanche 5 octobre : guet à la mer concerté

15 octobre - 15 novembre : Tendances

Enquêtes de l'automne 2014

La migration près de chez vous : du 11 octobre au 16 novembre 2014

Le guet à la mer du 6 octobre 2013



La journée de guet à la mer du 6 octobre 2013 a été suivie sur 13 sites, du cap Gris-Nez/62 au sémaphore de Brignogan/29 dont 2 dans les îles Anglo-normandes. 43 observateurs (34 en 2012 ; 15 en 2011) ont participé au comptage, on ne peut que se féliciter de cette augmentation ! Les conditions météorologiques, avec un vent faible orienté d'une manière générale de SSO à NO suivant les sec-

teurs, n'étaient pas des plus favorables pour la migration mais, malgré ce faible vent de 1

Bft de moyenne, la journée a été globalement intéressante. 67 espèces ont été observées sur la totalité des sites (80 en 2012, 69 en 2011, 60 en 2010), la moyenne horaire a varié de 53 individus/h* à 755/h avec une moyenne générale de 405/h (723/h en 2012, 355/h en 2011, 287/h en 2010) * La moyenne horaire est toujours calculée de la manière suivante :

(Oiseaux en vol vers sud) – (oiseaux en vol vers Nord) / nombre d'heures d'observation

Résultats par espèce :

Plongeurs et grèbes : migration pratiquement inexistante,

Puffins : 3 espèces observées (fuligineux, anglais et Baléares)

Puffin fuligineux sur 2 sites, 1 au Cap Gris-Nez, 6 à Gatteville

Puffin des Anglais sur 4 sites, 1 à Gatteville, 3 aux Minquiers, 1 à Granville, 4 à Brignogan

Puffin des Baléares sur 10 sites, maximum 212 (141/h) à Brignogan

Fou de Bassan : présent sur tous les sites, 2 sites en ont dénombré + de 500 : 2795 (559/h) au Cap de la Hague ; 910 (303/h) à Gatteville

Echassiers : 2 espèces : héron cendré et aigrette garzette

Bernache cravant : sur 11 sites, 4 sites (dont les 3 du Calvados) ont dénombré + de 300 migrateurs ; 756 (189/h) à Ouistreham, 437 (175/h) à Saint-Aubin-sur-Mer, 1102 (275.5/h) à la pointe du Hoc, et 360 (180/h) à Granville dans la Manche

Passage plus faible dans le Nord (le gros du passage a dû se faire dans la nuit) : **180 oiseaux (36/h) au Cap Gris Nez** puis 185 (37/h) à Saint-Valéry-en-Caux !

Canards de surface : migration pratiquement inexistante

Canards plongeurs : Bon passage de macreuses noires, présentes sur tous les sites : 3 sites en ont eu plus de 250/h : 1336 (267/h) à Saint-Valéry-en-Caux, 916 (366/h) à Saint-Aubin-sur-Mer, 1286 (321,5/h) à la pointe du Hoc

Macreuse brune : 1 migrateur à Saint-Valéry-en-Caux

Eider à duvet : 6 à la Pointe du Hoc, 24 à Gatteville

Limicoles : migration très faible, seulement 7 espèces observées

Labbes : 4 espèces observées

Grand Labbe sur 6 sites, maximum 15 au Cap Gris-Nez et à Gatteville, puis 5 aux

Minquiers

Labbe pomarin sur 4 sites, maximum 3 à Gatteville

Labbe parasite sur 7 sites, maximum 20 (10/h) à Quend-Plage, puis 23 (4.6/h) à Saint-Valéry-en-Caux

Fait marquant : 1 labbe à longue queue (forme sombre) à Granville

Laridés : très faible passage des goélands (marin, brun et cendré) observés sur 6 sites (Rappel : le goéland argenté n'est plus à comptabiliser).

5 espèces de mouettes ont été observées : Mouette mélanocéphale sur 5 sites, passage faible (maximum 11)

Mouette pygmée sur 5 sites; bon passage sur 2 sites, insignifiant sur les 3 autres sites 528 (105.6) au Cap Gris Nez (62), 341 (68/h) à Saint-Valéry-en-Caux, 15 (3/h) à Guernesey

Mouette tridactyle sur 4 sites, passage faible (maximum 16)

Mouettes rieuses, plusieurs sites ne les comptabilisent pas, (trop de mouvements locaux)

Fait marquant : 1 Mouette de Sabine à Saint-Valéry-en-Caux

Sternes et guifettes:

Sterne caugek sur tous les sites, maximum 827 (413.5/h) à Quend-Plage, vers le Nord !

Sterne pierregarin sur 9 sites (passage faible) maximum 26 à Ouistreham ;

Aucune observation de sterne arctique ni de sterne naine

Guifette noire, 1 au Cap Gris-Nez, seul site

Alcidés : sur 7 sites, très faible migration

Conclusion : La journée a été représentée par 6 départements et 2 îles Anglo-normandes.

Avec une bonne répartition la migration de ce 6 Octobre a été un bon cru : 2^{ème} moyenne horaire sur les 4 années écoulées. Correctement suivi sur les 13 sites, la totalité des observateurs a su rester au minimum 2 heures sur leur site respectif. Espérons que

pour 2014 cette journée soit aussi intéressante, que d'autres sites d'observations et d'autres observateurs viendront nous rejoindre !

La prochaine journée concertée du guet à la mer aura lieu le Dimanche 5 octobre 2014. C'est la 3^{ème} année que je centralise les données d'observation du guet à la mer, et je tiens à remercier tous les observateurs :

- Guy Flohart, Pierre-Mary Fontaines **Cap Gris-Nez**
- Thibaud Daumal, Thierry Rigaux, Sylwia Ozdoba, François Méranger **Quend-Plage (80)**
- Vincent Poirrier **Le Tréport (76)**
- Pierre Bardou, Guy Bêteille, Damien Le Guillou, Eric Wessberge, Sophie Guillotin, Fabrice Gallien **Saint-Valéry-en-Caux (76)**
- Marc Deflandre, Sylvain Flochel, Eric Robbe, Gérard Loison, François Lecanelier, Mr et Mme Cortès **Ouistreham (14)**
- Jacques Girard **Saint-Aubin-sur-Mer (14)**
- Alain Brodin, Nicolas Fillol, Gilbert Virmard **La Pointe du Hoc (14)**
- Jocelyn Desmares, Elisabeth Willay, Samuel Crestey, Laurent Legrand, Jean Barbe **Gatteville**
- Françoise Noël, Jérôme Bozec, Gilles Poidevin, Alain Gherardi, Daniel Giot **Cap de la Hague**
- Julian Medland **Jaonneuse-Guernsey (GB)**
- Richard Gillam **Les Minquiers-Jersey (GB)**
- Bruno Chevalier **Granville**
- Sébastien Mauvieux, D.Grandière, A.Servant, C.Balcon, B.Pelligrini **Briognogon-Plage (29)**

Je remercie également les observateurs des années précédentes !

Jean Pierre Marie

« La migration près de chez vous » à travers la Normandie et le nord de l'Ille-et-Villaine à l'automne 2013

Objectif

À terme, nous tenterons de préciser où passent les quelques espèces de passereaux et de pigeons bien représentées sur le plan numérique en migration diurne, leur ordre de grandeur mais également dans quelles conditions elles traversent la zone étudiée.

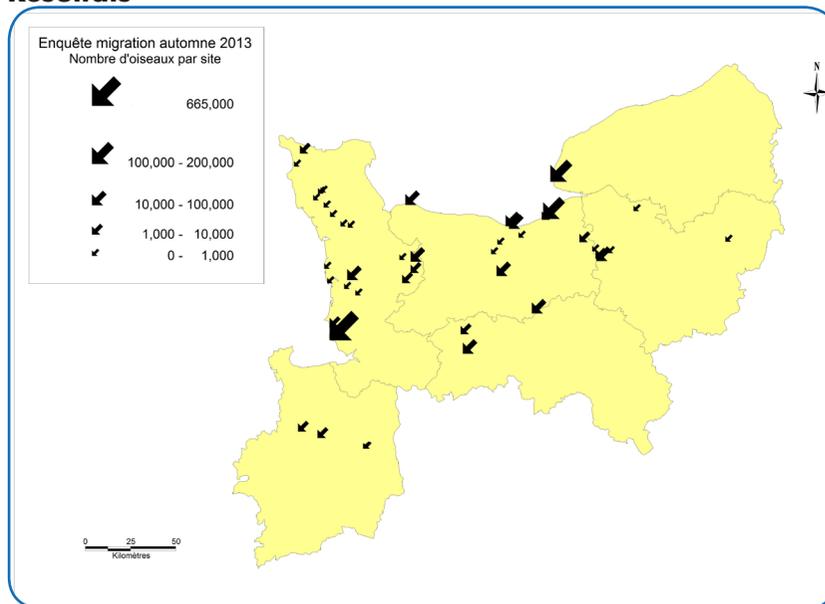
Méthode

Il convient de rechercher à proximité de chez soi, un endroit offrant une vue suffisamment dégagée (une falaise littorale, une colline bocagère, un secteur de plaine, ou même, votre jardin, la fenêtre de votre appartement...) et de compter les oiseaux en vol migratoire, **par tranche de quinze minutes, du 15/10 au 15/11**, prioritairement depuis le lever du soleil jusqu'en

fin de matinée, mais également à tout autre moment de la journée, en fonction des disponibilités de chacun. Cette enquête qui se veut à la portée de tous, concerne en premier lieu trois espèces : le pigeon ramier, le pinson des arbres et l'étourneau sansonnet. Cependant, les participants sont invités à ajouter à cette liste toutes celles qu'ils savent reconnaître en vol, le plus souvent au cri. Outre le fait de recenser les oiseaux de passage, il est demandé de préciser les conditions météorologiques (cf. fichier de saisie), informations accessibles sur de nombreux sites internet, comme :

<http://www.infoclimat.fr/archives/>

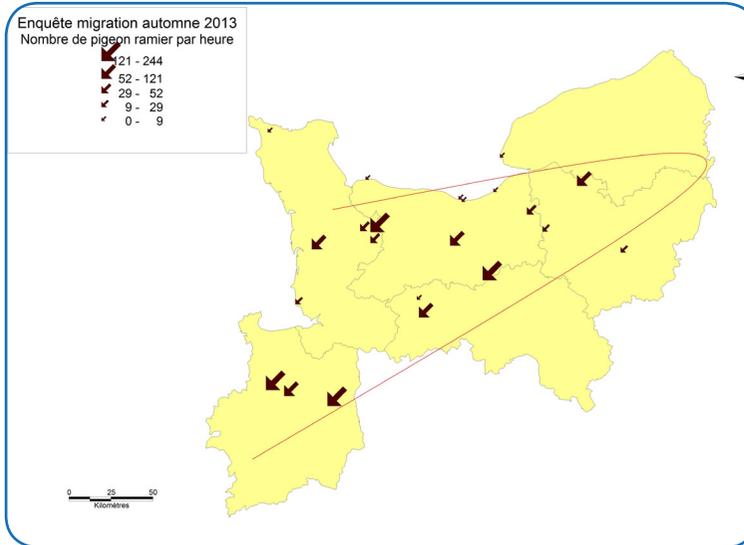
Résultats



Carte 1 - Nombre d'oiseaux recensés entre le 12/10 et le 17/11/2013

La carte 1 présente les résultats bruts, c'est à dire, le nombre d'oiseaux recensés (1 183 161 contre 1 303 453 en 2012, dont 56 % à Carolles), par site (43 contre 27 en 2012), sans considération du temps passé (376

h. contre 323 h. en 2012 dont 24 % réalisées à Carolles). Elle rend compte de ce fait, plus de la pression des observateurs sur ces points de passage importants que de la forme réelle ou supposée du front de ce mouvement migratoire, plus large et diffus.



Carte 2- Passage horaire du pigeon ramier à l'automne 2013

La carte 2 présente les résultats du pigeon ramier, exprimés en moyenne horaire, pour les sites ayant fait l'objet d'au moins 4 séances de guet sur les 37 journées possibles (328 séances de guet contre 213 en 2012). Son passage marque ordinairement l'apogée de la migration d'automne.

Pour l'observateur positionné dans les terres, ses voliers spectaculaires de plusieurs centaines d'oiseaux qui se succèdent certaines matinées, en font l'espèce emblématique de l'intérieur. Il est donc attendu avec une certaine impatience mais si, comme en 2011, il a tardé à se présenter sur la ligne d'horizon, les effectifs recensés en 2013 sont les plus faibles que nous ayons observés au cours des quatre sessions que compte désormais cette enquête. Ainsi, avec 16 000 individus en 2013, il est passé de 2 à 10 fois moins d'oiseaux que ce qui est connu et, de mémoire d'ornithologues, il en est sans doute rarement passé aussi peu !

Conclusion

Le nombre de participants (26) à cette quatrième édition est comparable au deux premières et en progression par rapport à 2012 (18). L'est de la Normandie reste peu ou pas représenté, ce qui constitue une limite non négligeable compte tenu des inter-

rogations qui portent sur les voies d'entrée de certaines espèces. Cette enquête prendra fin à l'automne 2014 et fera ensuite l'objet d'un article à paraître dans « Le cormoran ». Nous remercions sincèrement : Jérôme Bozec, William Cheyrezy (Trekzellen.org), Alexandrine Delasalle, Gérard et Claire Debout, Claire Delanoë, Jocelyn Desmares, Sylvain Flochel, Maryse Fuchs, Philippe Gachet, Fabrice Gallien, Christian Gérard, Philippe Halnaut, Yannick Jacob, James Jean Baptiste, Etienne Lambert, Bruno Lang, Stéphane Lecocq, Denis Le Maréchal, Jean-Pierre Marie, Franck Morel, Françoise Noël, Sébastien Provost, Christophe Rideau, Eric Robbe, Robin Rundle, Gilbert Vimard, ainsi que ceux qui se sont associés à ces participants.

Prochaine session : du 11 octobre au 16 novembre 2014. Soyons nombreux !

Bruno Chevalier & Matthieu Beaufile

PS : Nous vous invitons à nous contacter par courrier aux adresses suivantes : bruno-chevalier@neuf.fr ou famillebeaufile@wanadoo.fr

Pour en savoir plus et lire le bilan complet, allez sur le lien suivant :

http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/PC204_Enquete_migration_2013.pdf

Bernaches hivernant en Normandie : 2013-2014 (38^{ème} édition)

Bernache cravant à ventre sombre

L'hivernage en France a culminé en novembre-décembre, avec 144 574 individus recensés contre 164 553 en novembre 2012, ce qui constituait un record historique. A cette date, la France accueillait 67 % de la population totale (214 500 ind.). Les principaux sites : Bassin d'Arcachon, Pertuis charentais, sud Bretagne, accueillait 86 % de la population présente en décembre. Des départs massifs ont été observés dès la fin de ce mois. Ainsi en janvier (88 083 ind.), la plus grande partie des oiseaux hivernant

dans le bassin d'Arcachon avait quitté le territoire national. Le succès de reproduction sur la péninsule de Taïmyr l'été 2013 peut être considéré comme excellent, puisque l'âge-ratio calculé sur 23 571 oiseaux stationnant sur nos côtes en novembre s'établissait en moyenne à 23,1 % de jeunes.

La Normandie accueillait autour de 4 % de la population hivernant en France lors du pic d'affluence, mais comme les années précédentes, elle a joué un rôle plus significatif en janvier et février, retenant à cette date près de 19 % des hivernants le temps d'une halte ou d'un séjour prolongé. Un nouveau record historique a été établi avec 11 084 oiseaux recensés en janvier.

	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril
Baie de Seine					33			
Baie d'Orne	5	5	51	3	70	4	0	3
Baie des Veys	0	234	400	330	1046	810	770	6
Littoral de St-Vaast	28	154	1275	1447	2252	2451	2541	124
Côte Nord Cotentin					126			
Havre de Carteret		2	61	111	121	134	216	0
Havre de Portbail		0	34	46	122	90	17	0
Havre de Surville		14	0	4	0	14	2	0
Havre de Les-say		1	0	7	74	0	12	0
Havre de la Vanlée				12	180	42	0	0
Havre de Regnéville		63	340	435	620	280	42	12
Baie du MSM	0	332	1810	3325	6375	4800	249	19
Îles Chausey		380	135	340	65	65	0	0
Total Normandie	33	1185	4106	6060	11084	8690	3849	164

Total France	1647	92144	144574	143533	88083	47898	29956	?
% France	2.00	1.29	2.84	4.22	12.58	18.14	12.85	?

Bernache cravant à ventre pâle

La côte ouest de la Manche a accueilli 96 % des effectifs hivernants en France et à Jersey, ou encore, 3,5 % de la population du haut

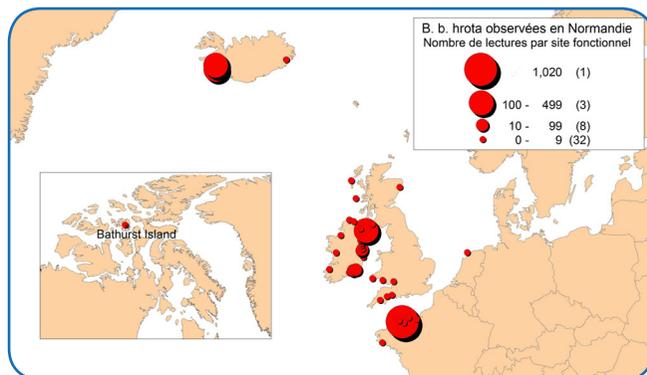
arctique de l'Est canadien dont l'essentiel hiverne en Irlande. Le pic d'abondance est intervenu en janvier, 1 294 individus, contre 1 556 en décembre 2012.

	Oct	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril
Baie d'Orne	1	3					
Baie des Veys				1		1	
Littoral de St-Vaast							2
Havre de Lessay	9	87	90	95	0	38	9
Havre de Blainville	0	0	0	8	0	0	0
Havre de la Vanlée	0	0	185	280	280	0	0
Havre de Regnéville	42	465	745	900	910	1230	1050
Baie du MSM	5	20	14	10	2	4	18
Total Normandie	57	575	1034	1294	1192	1274	1077
TOTAL France	120	666	1120	1344	1232	1282	1079
% France	47.50	86.34	92.32	96.28	96.75	99.38	99.81

La part relative des jeunes oiseaux était de 1 % en décembre 2013, contre 3,37 % l'année précédente. L'âge-ratio est de 11,5 % pour la période 2004-2013 mais il tombe à 7,1 % entre 2009 et 2013.

À ce jour, nous avons identifié 47 individus porteurs de bagues colorées qui ont fait l'objet de 2 076 lectures dont 1 038 en Nor-

mandie depuis l'hiver 2006-2007. Parmi les 15 oiseaux recensés cet hiver, 3 des 11 individus observés la première année sont toujours vivants. L'espérance de vie, calculées à partir du nombre d'oiseaux recensés annuellement et de l'âge-ratio, serait de 13-14 ans. Le taux de fidélité à notre site d'hivernage est de 80 %.



Remerciements : A. Barrier, Samuel Crestey, G. Debout, Jocelyn Desmares, F. Gallien, Audrey Hémon, R. Le Marchand, D. Le Maréchal, J.P Marie, F. Morel, S. Provost, Régis Purenne, Stéphanie Josse, E. Lacolley, A. Livory, Nicole Renard, Paulo Sanson, Robin Rundle, G. Vimard. Elisabeth Willay.

Bruno Chevalier

Pour en savoir plus et lire le bilan complet, cliquez sur le lien suivant :

http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/Article_PC204_bernache_avocette_2013-2014.pdf

Réseau des limicoles côtiers 2013-2014

Introduction

Le GONm a intégré l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008. Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes et de préciser, au service des gestionnaires et des décideurs locaux, la variabilité saisonnière des enjeux de conservation.

De juillet 2013 à juin 2014, six sites fonctionnels ont été régulièrement recensés par le GONm : la baie d'Orne, la côte est du Cotentin, la côte nord et sud des havres, l'archipel de Chausey et la baie du Mont-Saint-Michel. Ces deux derniers sites ne sont pas intégrés dans l'analyse car les données n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce bilan annuel. Par ailleurs, les deux premiers sites et la partie sud de la côte des havres (du havre de la Vanlée à celui de St-Germain-sur-Ay) ont fait l'objet de recensements décennaires au cours des périodes de migration.

Distribution des espèces recensées

Outre leurs dimensions, ces 4 sites fonctionnels présentent des différences notables sur le plan morphosédimentaire. Sans entrer dans le détail, nous pouvons dire que la côte des havres présente au nord par rapport au sud, une zone intertidale de moindre importance avec une forte proportion de roches, alors que les sables moyens à fins, plus ou moins envasés, dominent au sud ; la

côte est du Cotentin se caractérise par des sables moyens à fins, hormis le platier de Saint-Vaast-la-Hougue, et un secteur vaso-sableux au sud de la rade ; la baie d'Orne accueille des sables moyens à fins, un vaste chenal vaso-sableux et des lagunes.

Ces quelques spécificités expliquent la présence/absence en proportions variables des espèces recensées, en lien avec les ressources que produisent chacun de ces milieux, et selon les besoins alimentaires de ces espèces qui peuvent varier sensiblement en fonction de la période. C'est ainsi que la côte sud des havres a accueilli 80 % des huîtres, 58 % des pluviers argentés en hiver alors que l'espèce a été notée en nombre égal sur l'ensemble de la zone d'étude au cours des mouvements migratoires, de 51 à 53 % des courlis cendrés, de 61 (migration) à 88 % des barges rousses, de 65 à 68 % des effectifs de bécasseau sanderling. La côte nord des havres a accueilli 37 % des tournepierres (50 % hors dérangements). La côte est du Cotentin a accueilli de 40 (hiver) à 78 % des tournepierres, de 26 (migration) à 49 % des chevaliers gambettes, de 31 (migration) à 43 % des BV, 100 % de l'effectif de bécasseau violet. La baie d'Orne a accueilli 54 % des grands gravelots en hiver alors que l'espèce a été notée en nombre égal sur l'ensemble de la zone d'étude au cours des mouvements migratoires, 46 % des corlieux, 66 % des gambettes et 41 % des BV lors des mouvements migratoires. Compte tenu de la diversité des milieux qu'elle accueille, la baie d'Orne est ainsi le site fonctionnel le plus riche des 4, avec 18 espèces en hiver et 23 en période de migration, alors que la côte sud des havres est celui qui accueille le plus grand nombre d'oiseaux mais dont la diversité spécifique varie de 10 à 18 espèces aux mêmes périodes.

Données globales

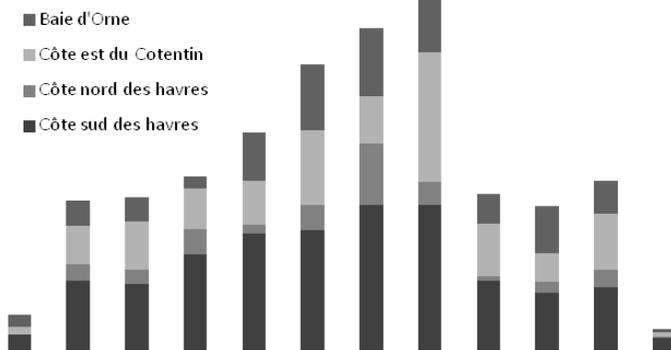
En dehors de la période d'estivage et selon la qualité des comptages, nous pouvons dire

globalement que la côte sud des havres accueille de 40 à 60 % de l'effectif recensé ; la côte est du Cotentin et la baie d'Orne de 20 à 35 % ; la côte nord des havres de 10 à 20 %.

coles Côtiers développée au niveau national par l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral RNF-AAMP. Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont les bienvenus ! Merci de me contacter à l'adresse suivante :

bruno-chevalier@neuf.fr, ou de téléphoner au 02 33 50 01 93.

Effectifs maximaux mensuels en 2013-2014



Remerciements : Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par Lydie Barenton, Alain Barrier, Bruno Chevalier, Samuel Crestey, Gérard Debout, Jocelyn Desmares, Stéphanie

Etudes

Deux études complémentaires ont eu lieu en 2013-2014. L'une a été financée par Réserves Naturelles de France dans le cadre du programme Littoraux et Changements Côtiers (LiCCo). A ce titre, le GONM a fourni en 2013 un jeu de données qui permettra principalement d'alimenter l'approche communautaire et fonctionnelle des principaux dépôts observés au moment des comptages mensuels conduits à marée haute sur les sites fonctionnels de la baie d'Orne, de la côte est du Cotentin et dans le havre de la Sienna. L'autre est financée par l'Agence des aires marines. Elle a pour objet de traiter et d'analyser l'ensemble des données collectées en baie du Mont-Saint-Michel de septembre 2013 à août 2014, en collaboration avec Bretagne-Vivante et le CPIE de la baie. Les données brutes alimenteront également la base de données du Réseau Limi-

Josse, Raymond Le Marchand, Denis Le Maréchal, Jean-Pierre Marie, Régis Purenne, Robin Rundle, Elisabeth Willay, Nicole Renard. Concernant la baie du Mont-Saint-Michel et l'archipel de Chausey, dont les données ne figurent pas dans ce bilan, il convient de remercier : Matthieu Beauvils, Sébastien Provost, Régis Morel et Jean-Michel Lair qui ont animé un réseau comptant une vingtaine d'observateurs en baie du Mont-Saint-Michel, adhérents et salariés du GONM, de Bretagne-Vivante et du CPIE de la baie du Mont-Saint-Michel ; ainsi que Fabrice Gallien et les très nombreux adhérents du GONM qui ont participé aux stages organisés par le GONM à Chausey.

Bruno Chevalier

Pour en savoir plus et lire le bilan complet, cliquez sur le lien suivant :

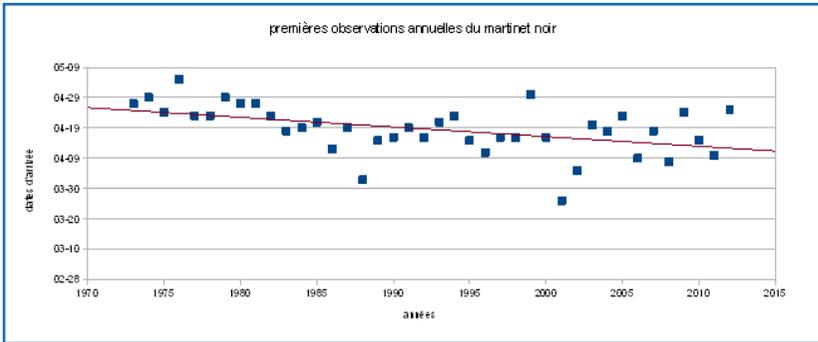
http://www.gonm.org/public/Telechargements/PC/articles/PC204_RLC_2013-2014.pdf

Évolution des comportements migratoires en Haute Normandie

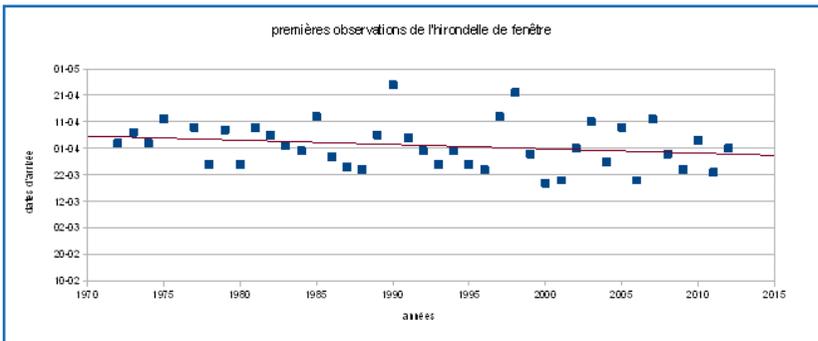
Trois espèces d'hirondelles nichent en Normandie ainsi qu'une espèce de martinet. Ces oiseaux migrateurs passent l'hiver en Afrique sub-saharienne. Les changements climatiques semblent affecter le comportement de ces animaux. Ils se montrent en effet particulièrement sensibles aux variations dans ce domaine car leurs proies ne sont accessibles qu'en période estivale. Les observateurs relèvent depuis longtemps

les dates d'arrivées de ces oiseaux, leur arrivée étant traditionnellement associée à celle du printemps. Ces dates peuvent donc être comparées afin de mesurer leurs tendances d'évolution.

Il convient d'être prudent quant à l'interprétation de ces données collectées par des bénévoles de manière aléatoire. En effet, la multiplication du nombre d'observateurs peut conduire à comptabiliser des arrivées précoces qui n'auraient pas été perçues auparavant. Toutefois, l'attention soutenue portée à l'arrivée des hirondelles minimise ce biais bien connu.



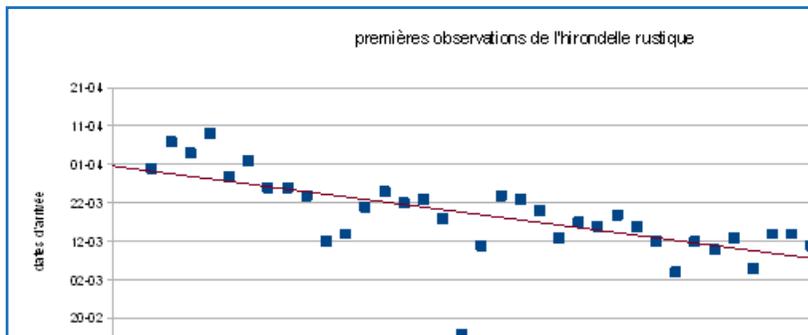
Le **martinet noir** est un nicheur urbain assez commun en Haute-Normandie où il profite des cavités de l'habitat ancien pour construire son nid. La rénovation urbaine peut amener à la diminution de cet habitat. Les martinets arrivaient dans la région fin avril il y a 40 ans ; on observe les premiers individus dès la première quinzaine de ce mois depuis une dizaine d'années.



L'**hirondelle de fenêtre** est également dépendante des constructions humaines pour sa nidification. Ses effectifs diminuent régulièrement depuis une quarantaine d'années. Elle arriverait plutôt fin mars depuis

le début du vingtième siècle, la tendance est toutefois moins marquée que pour les autres espèces d'hirondelles.

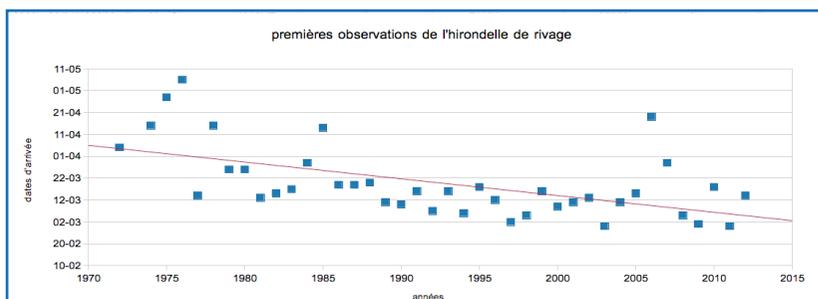
L'hirondelle rustique est plus liée aux milieux ruraux et à l'élevage. Elle est observée désormais avant le 12 mars dans notre région, soit au moins une dizaine de jours avant les dates d'arrivées enregistrées dans les années 70.



L'hirondelle de rivage creuse des cavités dans les berges des cours d'eau et les fronts de taille des gravières. Depuis les années 1990, les premières arrivent en Normandie

avant le 12 mars.

Cette hirondelle est particulièrement bien représentée en Haute-Normandie, toutefois les effectifs y sont en diminution. Des aménagements visant à améliorer les possibilités de nidification de cette hirondelle seraient utiles.



La diversité des milieux fréquentés par ces oiseaux insectivores permet de considérer que les modifications des phénomènes migratoires ne peuvent pas uniquement être liés

aux modifications de ces sites. On est donc amené à penser que des modifications assez rapides des comportements des oiseaux ont lieu. Les observations des dates d'arrivée, ainsi que de tous les phénomènes observés : départs, nidification... sont donc précieuses afin de mieux comprendre comment les oiseaux réagissent aux changements des phénomènes physiques. De tels constats ne seraient bien sûr pas possibles sans l'apport réguliers des observations des adhérents du GONm.

Frédéric Branswyck

Cet article a bénéficié du soutien de l'Observatoire de la Biodiversité de Haute Normandie.

Protection

Sauvetage de six mésanges charbonnières

Par une belle journée de printemps, nous profitons du jardin, prenant plaisir à écouter les multiples piailllements qui proviennent des interstices entre les pierres du mur de la maison. Quand soudain, poum ! Au pied du mur, dans les broussailles, vient de tomber un petit oisillon, sans doute âgé d'une huitaine de jours. Vite nous le prenons pour le mettre à l'abri du chat qui guette non loin de là, et l'installons dans une boîte à chaussures tapissée de coton. Mais déjà un deuxième oisillon tombe du nid, puis un troisième, un quatrième, un cinquième, un sixième ! Peut-être un problème avec le nid ? D'autres oisillons se font toujours entendre dans le nid et les parents continuent leurs allers-retours. Ce sont des mésanges charbonnières.

Nos six petits oisillons sont maintenant bien au chaud dans le coton, pendant que nous cherchons sur internet comment les nourrir : des croquettes pour chat trempées dans de l'eau et nous leur donnons la becquée avec une pince à épiler. Une fois réchauffés, les voilà bien goulus ! Et, chose intéressante, à peine nourris, ils se placent le derrière en l'air et laissent sortir une crotte bien enveloppée d'une membrane qu'il est facile d'attraper pour maintenir le nid propre.



Quelques jours après, nous diversifions la nourriture en leur proposant des vers de farine, dont nous écrasons la tête pour éviter que leurs mandibules ne risquent de perforer les intestins, et quelques chenilles ou moucheron récoltés dans le jardin. Au bout de 8 jours déjà, les plumes ont bien poussé et les mésanges déploient leurs ailes. Nous les installons dans une vieille cage où elles prennent petit à petit leur envol, et commencent à picorer la nourriture tombée sur

le sol. C'est le moment de les remettre en liberté. Après quelques hésitations, elles volent d'un arbre à l'autre, mais reviennent encore régulièrement pour se nourrir dans la cage. Le lendemain où nous sommes absents toute la journée, les voilà parties pour de bon, à l'exception de l'une d'entre elles que l'on retrouve morte dans l'herbe sous la cage (sans doute la moins avancée, celle qui ne picorait pas encore bien la nourriture...). Espérons que les piailllements qu'on entend dans les arbres voisins sont ceux des cinq autres...



Aicha Moureau

Le GONm participe à la défense du verger haute tige normand

Le verger régional (pommiers ou poiriers) ne représente plus des surfaces aussi importantes que dans les années 1950 mais il abrite encore des espèces parfois localisées ou en déclin en bocage (rouge-queue à front blanc, mésange nonnette, mésange huppée, chouette chevêche...) Encore faut-il pouvoir distinguer de quel type de verger il est question !



Les produits issus des fruits de régions localisées (communes citées dans l'aire de l'appellation d'origine contrôlée = AOC) jouissent d'une réputation leur donnant une plus-value. La filière professionnelle a décidé de modifier le cahier des charges de deux appellations (AOC « Calvados » qui concerne 75% de la Basse-Normandie et 25% de la Haute-Normandie, et AOC « Calvados Pays d'Auge »). Dans les deux cas, les modifications vont dans le même sens : supprimer ou réduire encore plus la place du verger haute tige et permettre aux cidriculteurs de n'exploiter que des vergers basse tige tout en conservant l'image vendeuse

des productions AOC. Pour information, un exemple significatif de texte supprimé dans la nouvelle version en cause :

« ...Par ailleurs, la diversité des espèces animales (insectes, oiseaux, ...) qui se développe en équilibre dans les arbres, le pré et la haie qui entoure la parcelle permet de maîtriser les pullulations de ravageurs et d'éviter le recours massif aux traitements chimiques ».

Le GONm considère que les pommiers et poiriers âgés dont le tronc est riche de cavités irremplaçables doivent garder leur place dans les paysages bocagers. De plus il faut savoir que le verger basse tige doit être chimiquement assisté pour produire d'où de nombreux traitements phytosanitaires au cours de l'année. Les arbres haute tige ne nécessitent pas ces traitements.

La Procédure Nationale d'Opposition prévue par les textes a été utilisée par le GONm pour manifester la désapprobation de ses adhérents. De nombreux courriers ont été adressés au directeur de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) à Caen qui gère le dossier. D'autres associations naturalistes ou structures alertées par le GONm ont aussi participé à cette démarche. Au total, environ 500 courriers sont arrivés à Caen dont 80% allant dans notre sens. La mobilisation n'a donc pas été vaine. La suite de la procédure est complexe, la période estivale peu favorable aux échanges (les bureaux de l'INAO sont d'ailleurs fermés !) Espérons que le comité national qui devra statuer en novembre tiendra compte de notre avis.

Jean Collette

La page des refuges

Une écurie EquuRES entre dans le réseau des refuges du GONm

Sous la conduite du Conseil des chevaux de Basse-Normandie, la filière équine a mis en place le label EquuRES qui permet aux entreprises de faire reconnaître leur démarche vers une haute qualité environnementale. Dix structures sont d'ores et déjà labellisées. Cette démarche implique de remplir un certain nombre de conditions dont celles qui concernent le respect de la biodiversité dans l'environnement du site. C'est pourquoi le Groupe ornithologique normand s'est senti concerné par les efforts de la filière ; le cadre bocager et les oiseaux qui l'habitent ou encore les hirondelles nicheuses des bâtiments, sont parties prenantes de la réflexion engagée dans chaque dossier de labellisation. Le GONm siège au comité de labellisation d'EquuRES et participe à la mise au point de la grille d'évaluation et du guide d'accompagnement.

L'Écurie des Corvées à Feugères (Manche) a été un des sites pilotes de la mise en place du label. Le GONm a réalisé l'inventaire de l'avifaune pour l'entreprise dès 2013, participant ainsi au classement de l'écurie au second des trois échelons (« Progression »). Avec un remarquable linéaire de haies de 200 m/ha sur leurs 20 ha, les propriétaires ont su depuis longtemps préserver un bocage de qualité.

Pour pérenniser cette collaboration, l'Écurie des Corvées s'inscrit maintenant dans le réseau des refuges du GONm. Cette démarche illustre la volonté des propriétaires d'améliorer leur connaissance de la biodiversité de leur exploitation, une des conditions qui permet de progresser dans la labellisation vers le troisième échelon.

La signature de la convention le 7 juillet dernier a donné lieu à une opération de communication (presse locale et France 3 BN) afin de faire connaître cette initiative. Le GONm était représenté par J. Desmares, délégué départemental, Ph. Gachet, correspondant du refuge et J. Collette chargé du réseau des refuges.

Jean Collette

Feugères

OF 11107/14

L'écurie des Corvées doublement labellisée pour l'environnement

Anne et Gérard Rauline sont propriétaires de l'écurie des Corvées de Feugères. Cette écurie héberge 95 chevaux, dont 48 poulinières et est un centre d'entraînement. Le conseil des chevaux de Basse Normandie leur a attribué le label EquuRes, et le GON (groupe ornithologique normand) a intégré l'écurie des corvées dans son réseau de refuges.

Lola Quittard, chargée de projet au conseil des chevaux de Basse-Normandie explique : « La filière équine a mis en place le label EquuRes pour permettre aux entreprises de faire reconnaître leur démarche vers une haute qualité environnementale et respect du bien être des animaux. Cette démarche implique de remplir un certain nombre de conditions. »

Anne et Gérard Rauline ont été l'une des premières entreprises à obtenir ce label qui « est venu valider des pratiques que nous avions depuis toujours, en matière d'utilisation raisonnée de l'eau par exemple », souligne Gérard.

« Nous avons aussi toujours tenu à préserver le caractère bocager de notre propriété, et donc les



Jocelyn Desmares, Jean Collette, Lola Quittard, Anne et Gérard, Philippe Gallat.

haies qui abritent de nombreux oiseaux ». Cette diversité est confirmée par le GON qui a recensé en 2013, trente espèces d'oiseaux sur le site dont certaines devenues très rares.

Lundi 7 juillet, trois délégués du GON sont venus à l'écurie pour faire un nouveau recensement des oiseaux et signer une convention qui fait entrer l'écurie dans le réseau des refuges du GON.

« Ce document stipule que les oiseaux de la propriété seront suivis au moins une fois par an, fournis-

sant un outil d'appréciation de la biodiversité indispensable au maintien du label EquuRes » explique Jean Collette secrétaire du GON.

Le réseau des refuges du GON compte plus de 200 sites en Normandie aussi variés que des fermes, des jardins, des golfes, des bois, des pépinières. « Ils ont en commun d'avoir des propriétaires assez curieux de la nature qui les entoure pour faire des efforts de protection quand c'est possible », ajoute Jocelyn Desmares, administrateur du GON.